



GRAZAC

BULLETIN MUNICIPAL - Novembre 2015



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



GRAZACOISES, GRAZACOIS,

130 compatriotes, citoyens innocents sont morts, et plus de 300 blessés, sans autre sentence que la folie meurtrière de quelques illuminés endoctrinés.

La France est en guerre face à la radicalisation de groupes se réclamant de l'islam.

Restons froids et lucides : - **leurs soldats « fous »**, nos assaillants, sont issus de nos villes et quartiers... **parmi eux des Toulousains, des voisins...** Ce sont d'abord nos « décrochés » du système scolaire... mais aussi d'un modèle social en panne, en échec d'espoir, de projets... nous voilà confrontés à des « parias » manipulables par de simples « histoires à dormir debout », des paraboles qui donnent sens à leur vie... et ils y croient. **Psychopathes ou criminels**, ils ont franchi la frontière entre le réel et l'au-delà. **Ils sont dans un certain virtuel**

Même s'il s'agit de **nos concitoyens, ils participent à une stratégie plus globale**, ils tuent avant de se transformer en « bombes humaines ». Leur petit nombre perdu dans la masse fait leur force. Nous tous devenons de potentielles victimes pour peu que l'on se trouve au mauvais endroit... au mauvais moment.

Devons-nous être étonnés ? Tous les jours, **notre indifférence, accoutumance voire soumission aux incivilités viennent nourrir ce petit flux de délinquants** comme ces petits cours d'eau qui deviennent rivières puis fleuves...

Je n'évoque pas là les fautes et erreurs accidentelles que chacun peut faire... Non, je veux souligner ces postures d'affront public : - Les incivilités devenues « ...acceptables » - « petites dérives récurrentes » qui deviennent « force de loi » - « petits riens » : - refus de saluer – injures faciles – non-respect de lois et règles Républicaines – Posture de déni ...d'affront.... **Ajoutez-y la « déscolarisation »**, voilà un public particulièrement captif pour les manipulateurs de conscience.

Alors, une société dont l'économie est en cale sèche, un chômage sans cesse croissant, des politiques qui s'écharpent tout en tournant le dos à des réalités sociétales d'urgence... et en face des « fous assassins » du même acabit qu'un Hitler qui en sortit d'une 1^{ère} guerre mondiale, il y a presque 100 ans écrivait « Mein Kampf » (1924)... **rien ne serait plus troublant en similitude alors que nous venons de célébrer le 11 novembre...**

Oui, c'est bien la guerre, il n'y a plus de négociation possible. **A nous de prouver que nous préférons la vie, celle-là même que nous offre notre République** à leur idéal mortifère.

L'« état d'urgence » a été décrété le 14 novembre par le Président de la République. Notre département est en Vigipirate « Alerte attentats »; les moyens de sécurisation sont en place.

Dès le lundi suivant, afin de rendre honneur à nos victimes innocentes, les employés de Mairie et élus disponibles sur la commune, les professeurs et agents de l'école maternelle, accompagnés de quelques Grazaçois se sont recueillis à 12h00. Mardi soir, j'ai tenu à vous représenter au rassemblement des élus de la Haute Garonne sur la place du Capitole.

Mais restons debout, soyons dignes et ensemble montrons que nous n'avons pas peur, que nous participons et sommes acteurs de notre devise Française : **Libres, Egaux et Fraternelles.**

LE MAIRE, Michel ZDAN

ATTENTION ! Le bureau de vote est transféré à l'école maternelle



Compte-rendu des conseils municipaux

**Mémoire, Histoire & Savoir :
Notre village Grazac**



Manifestations :



Petit Patrimoine et Fleurissement

**Infos administratives,
Infos diverses ...**

L'EXECUTION BUDGETAIRE... DES PRIORITES ? SI OUI LESQUELLES ?

La vie locale et territoriale est en pleine mutation. Baisse des dotations (moins 30% à l'horizon 2017), baisse des subventions, charges de plus en plus contraignantes... Et des besoins proportionnels à la croissance locale (école, routes, réseaux, équipements...).

...PRIORITE A L'EQUILIBRE BUDGETAIRE :

Avec des ressources en diminution le budget local devient un exercice d'équilibriste.... Pourtant **la profession de foi** pour laquelle vous nous avez élu **est bien en cours de réalisation**. Elle s'inscrit dans la durée du mandat, pour les 6 années nécessaires à sa mise en œuvre...

Beaucoup d'impatience de ceux qui aimeraient plus et plus vite... plus particulièrement en matière de «sécurité routière»... les points urbains jugés « accidentogènes »... et nous les entendons.

Mais nous ne pouvons tomber dans la précipitation, nous opposer aux prérogatives du concessionnaire des routes départementales : - le Conseil Départemental - Et nous exposer à un recours en annulation et dédommagement, ou plus banalement perdre de possibles subventions ... Nous nous devons d'être très prudents, patients, négociateurs avec tous nos partenaires institutionnels...

Seul l'attrait de notre collectivité vient combler ces « trous de trésorerie » par une croissance urbaine encore stable même si très fragilisée.

Face aux choix : - diminuer, geler, abandonner ou supprimer les volets culturel, d'entretien de notre patrimoine ou l'embellissement de notre commune ... Nous préférons arbitrer avec modération, sans rupture brutale... sans renoncer à nos engagements.

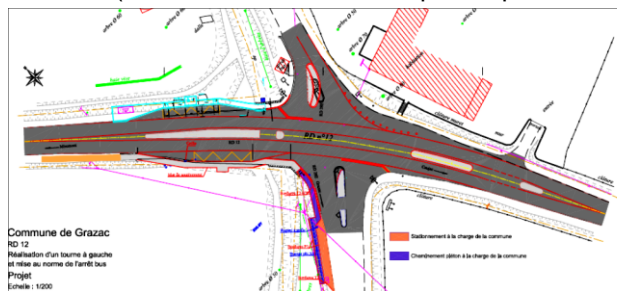
... PRIORITE AUX AMENAGEMENTS ROUTIERS VOLONTAIRES... ET ACTIONS ENGAGEES :

Priorité doit rimer avec consensus, mutualisation, partenariat. Les ouvrages et travaux concernant le « carrefour RD28/RD12 » y trouvent une place prépondérante. En effet, tous les GRAZACOIS franchissent quotidiennement ce carrefour.



Vous avez pu y constater les travaux et réalisations : - Réseaux d'eau potable et réseau pluvial - Elargissement de voirie - création des aires de stationnement de BUS - Trottoirs, passage piétons, éclairage - Parking d'arrêt minute - matérialisation et création de tourne à gauche - Un

piétonnier reliant le quartier « ROUGE » et, à l'horizon 2016 un abris-bus (notifié en « dotation acceptée » par le C.D.).



Je tiens à saluer et remercier tous nos partenaires : - Le Conseil Départemental - Le SIERGA - Le SIECHA - le SDEHG - L'Etat et la Sénatrice Mme LABORDE- Tous ont participé à ces réalisations au travers d'accords, de conventions de mutualisation, de dotations en soutiens financiers.... Et les économies cumulées, de l'ordre de 200 000€ hors subventions, ont été au rendez-vous. C'était un pari, il a été gagné.



SUITE PAGE 4.....➔

PUBLICITE :

A L'AFFICHE : 👉 😊 👉 😊 👉 👍 👍



Samedi
28 novembre

de 13 h à 18 h
Salle des fêtes de Grazac

Espace de gratuité

DONNER
ce dont vous
n'avez plus besoin
de 13 h à 17 h

PRENEZ
ce que vous voulez même
si vous n'avez rien déposé
de 14 h à 18 h

Quand les joies de **DONNER** et de **RÉCUPÉRER** viennent remplacer les valeurs d'**ACHETER** et de **JETER** !

Une zone de gratuité est un lieu d'échange entièrement gratuit où l'on peut déposer ce que l'on veut dans un état correct (livres, vêtements, vaisselle, jouets...) et où l'on peut prendre ce que l'on veut sans obligation d'avoir déposé quelque chose.

Une journée pour éviter de jeter
et faire un geste solidaire !



... A GRAZAC

...

UN WEEK-END

...

GRAZAC LOISIRS
Vous propose une
**DIMANCHE
29
NOVEMBRE**

Salle
Polyvalente
De GRAZAC
De 9h à 18h



**BOURSE
AUX
JOUETS**

Jouets, jeux, consoles,....

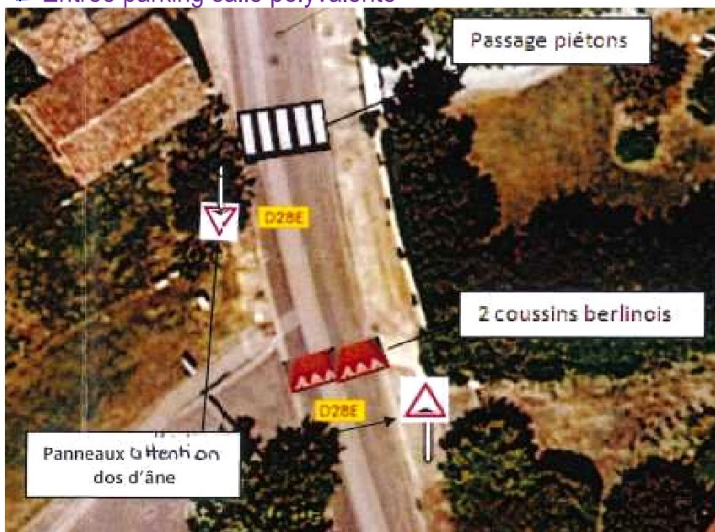
! Emplacements gratuits ! Places limitées !

Restauration possible à La Folle Folie (0616522531)

Réservation : Laurence 06 78 58 77 03

Pour autant, les autres points évoqués l'an passé (édition de novembre 2014) n'ont pas subi un « rangement vertical » : - carrefour RD28E/Rte de Caujac - accès au parking de l'école maternelle - traversée de la Place du village - RD28E/Chemin du Château -. Nous venons d'obtenir la notification d'attribution de subvention au titre des « amendes de police »... confirmation de disponibilité des fonds et possibilité de réalisation en 2016.

➤ Entrée parking salle polyvalente



➤ Carrefour Centre du Village



➤ Carrefour Route de Caujac/RD28E



PRIORITES REGLEMENTAIRES & OBLIGATOIRES... DICRIM/PCS... PAVE ET ACCESSIBILITE...

Mais la sécurité ne se résume pas qu'aux nécessités issues du quotidien de chacun.

La part invisible des risques imperceptibles mais pourtant majeurs pour notre collectivité ont fait l'objet d'une étude et d'établissement d'un agenda précis comme nous l'impose la loi. De quoi s'agit-il ?

➤ 1 - Etablir les documents liés aux risques majeurs pouvant impacter notre commune :



➤ **le DICRIM** (Dossier d'Information Commune des Risques Majeurs) inventaire des risques et postures à avoir ; ce document obligatoire vous sera remis en cette fin d'année et sera à conserver précieusement.

➤ **Le PCS** (Plan Communal de Sauvegarde), reprenant l'ensemble des éléments du DICRIM complété de l'organigramme des référents composant la cellule de crise, les moyens disponibles intra et extra-muros, les N° d'appels, tous les contacts utiles...

... je remercie ici vivement tous les citoyens acteurs (une trentaine de GRAZACOIS) qui ont accepté d'être les acteurs compétents face à d'éventuelles situations qui nécessiteraient l'exécution sans délais du PCS.

Département de la Haute-Garonne
Canton de AUTERIVE
Commune de
Grazac
31190
Tel : 05 61 09 42 39
Fax : 05 61 09 23 22
Email : mairiegrazac31@wanadoo.fr
Site : www.grazac31.net



AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE (AD'AP) & PLAN D'ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET ESPACES PUBLICS (PAVE) DE LA COMMUNE DE GRAZAC 31190

➤ 2 - Etablir le calendrier d'accessibilité pour les 3 années à venir puis 3 suivantes (soit 6 ans au total) des EPR (établissement recevant le public), complété des aménagements de circulations: -place handicapés-trottoirs – accès aux équipements...

Bien sûr nous sommes élus pour répondre et mettre en place les réglementations nationales opposables à tous ... mais ces obligations très fastidieuses et coûteuses ne sont ni accompagnées par des services dédiés ni aidées financièrement... l'état ne se contentant ici que de menaces et sanctions, voire gel de subventions...

ELUS... QUELLE LEGITIMITE ?... ET LE CITOYEN... VOUS... DANS TOUT CA ?

La mission d'élu local doit-elle se limiter à une forme de « sacerdoce » en gestion du quotidien de la collectivité ? Ou est-il en devoir d'une vision plus vaste d'extra-territorialité et défendre la place de sa commune, de ses concitoyens à ces échelles d'intégrations nécessaires ? N'y a-t-il là qu'une seule mission à tenir par les deux bouts ?

ENTRE RELATIONS « DE BON VOISINAGE »... ET CITOYENNETE ...

Toutes les semaines, nous enregistrons : - plaintes pour « perturbations, gênes pour mauvais voisinage, brulages... »... « Chiens errants, aboiements intempestifs, bagarres entres animaux... » ... « Tapages persistants, répétitifs voire récurrents y compris la nuit... » ... « Occupation intempestive d'espace public, de chemins de randonnée par des engins à moteurs... » Quand ce n'est pas « cambriolage, dépôts sauvages et vandalismes divers »... 2015 étant une année tristement exceptionnelle.



Autant de dérives en incivilités et incivisme venant perturber la sérénité que chacun d'entre nous, chaque GRAZACOIS (E) est en droit d'attendre. Autant de dérives qui absorbent beaucoup d'énergie de vos élus pour régler, faire respecter, interpeller... alors que nous pourrions être bien plus efficaces à des rencontres, des débats, des réalisations de terrains...

Pire, quand nous intervenons, quelles qu'en soient les formes... la plupart du temps les principaux auteurs et/ou antagonistes jurent, parfois avec agressivité, leur innocence, qu'ils sont « victimes... incompris » ... et au final nous serions responsables, voir critiquables de les harceler par le simple fait de demander explication, ou de les rappeler à l'ordre... Nous serions coupables de nos responsabilités envers tous et d'un simple rappel à la citoyenneté... quel grand écart entre exigences exprimées et réalités constatées. Alors oui, nous sommes emmenés à sanctionner, verbaliser, faire appel aux forces de Gendarmerie, mettre en fourrière... déposer plainte... mais quels autres choix ? Que de temps perdu !!!

ENTRE MANDATS D'ELECTIONS MUNICIPALES... ET POLITIQUE D'ETAT...

Les mandats de tous les élus locaux issus des élections municipales de 2014 sont aujourd'hui remis en cause, certains seront **simplement supprimés au 1/01/2017**. Jamais dans l'histoire de la 5^{ème} République, un tel « hold-up » de légitimité n'avait eu lieu, **démocratie et République ont peu de sens** face à « la loi qui s'impose à tous »... et quelle loi ? Il apparaît que la légitimité des élus locaux a beaucoup perdu aux yeux de nos gouvernants : - **Président, Ministres, Députés... et même Sénateurs sont tous impliqués dans l'écriture et la mise en place de ces chamboulements territoriaux... en renoncement total de nos fondements de la démocratie locale, de sa représentativité... l'exemple se situant dans les pays anglo-saxons et/ou germaniques... un seul but et bilan: - moins d'élus sous couvert de moins de structure -**

Ils n'écoutent plus personne et portent atteinte à l'exercice et aux fondements d'une démocratie de territoire à la Française. Ce que nous pouvions penser être une posture des précédents gouvernants est ici relégué par ceux dont on aurait pu attendre un peu plus de pragmatisme... Respect du choix des électeurs et mandats confiés.

Ils semblent tous complètement détachés de leurs territoires et des électeurs qui les ont élus...

Preuve était flagrante à la réunion annuelle des Maires de la Haute Garonne (plus de 500 Maires présents) où mon interpellation a été saluée très majoritairement par mes collègues Maires.

Mon propos : - **« Comment ce qui a été possible pour les Conseils Généraux (qui devaient être supprimés) transformés en Conseil Départementaux, puis pour le regroupement des Régions : - modification de taille de territoire, compétences et représentativité au terme des mandatures respectives - ne le serait pas pour les communautés de communes et syndicats intégrés ? ... »**

. Une réponse « froide » mais circonstanciée et légitime du Préfet : -« je ne fais qu'appliquer la loi »... et **le mutisme des Députés et Sénateurs de la Haute Garonne présents.**

RETOMBÉES LOCALES A TRES COURT TERME...

La réforme des collectivités territoriales, invoquant la nécessité d'un seuil de plus de 15000 habitants, vient bouleverser la « gouvernance » des Maires, adjoints et élus municipaux des 18 communes regroupées sur le territoire du SMIVOM, des Présidents et Vice-Présidents des Syndicats et Communautés de Communes CCLAG et CCVA... après seulement 30 mois de mandat...

La conformité et légitimité de la CCVA sur ces critères (plus de 20 000 hab.) ne l'épargne pas de choix « supérieurs » du Préfet.

Ainsi, Présidents, Vice-Présidents et représentants issus des élections municipales dans les EPCI (CCVA, CCLAG et SMIVOM) seront tous « démissionnés » au 31/12/2016, pour une nouvelle assemblée communautaire au 1^{er} janvier 2017... et donc nouvelle « gouvernance ».

Pour être convaincus de l'importance de ces changements regardons avec intérêt la posture de certains Maires et élus qui, en vrais représentants politiques, se voient déjà aux manettes... seul l'esprit de « revanche » anime leurs déclarations... ils dénoncent une « sous représentativité actuelle » qu'ils organisent par leur démission et absences récurrentes depuis leur élection de 2014. Parce qu'ils crient au loup, il faudrait les croire ? Mais qu'ils soient assurés que pour nous rien n'est joué d'avance, nous ne baisserons pas les bras.



Future grande région

«Nous sommes à un tournant de l'avenir des communes. Quelques soient les convictions des uns et des autres, il faut se mobiliser et manifester notre mécontentement» «Pas de baisse aussi forte et aussi brutale, ce ne sera pas supportable et nos concitoyens en souffriront» .

Hubert Mesplé porte parole des 14 maires de la communauté de communes avait convié avec son homologue de Maurezac Wilfrid Pasquet les maires et élus de la communauté de communes et les habitants à se rassembler pour manifester leur mécontentement.

Tous étaient au rendez-vous samedi matin, devant la mairie de [Gaillac-Toulza](#) bien encadré par les gendarmes venus veiller à ce qu'aucun débordement n'ait lieu. C'était le cas car c'est de manière tout à fait pacifique que le rassemblement se déroulait ce qui n'empêchait pas la détermination des élus de se faire entendre.

Ils ont porté haut et fort leurs revendications contre la réforme territoriale. «Moins de dgf (Dotation globale de fonctionnement) dans nos communes, c'est moins d'investissement. On perd l'équivalent de cinq emplois, ce n'est plus possible» précisait Daniel Onéda, la voix d'Auterive. «Il est important de défendre nos communes pour que la démocratie locale continue et pour avoir les moyens de les faire continuer. Moins de dotation et plus de travail à la charge des communes, ce n'est pas possible. Les dotations données pour la réforme scolaire ne couvrent pas les dépenses engendrées» précisait le maire de Miremont Serge Baurens. 70 % des investissements se font par les institutionnels qui font ainsi travailler les entreprises locales. Ce ne sera plus possible.»

Nous les élus, ne sommes pas contents et sommes inquiets de ce que l'Etat veut faire de nos communes. Que préparent-ils derrière tout ça?

C'est la question qui était aussi posée.

La Dépêche du Midi

→→→ suite de la page 5

DES PERSPECTIVES TERRITORIALES POURTANT

ACCEPTÉES... En effet, en entame de nos mandats, nous avons tous affirmé notre conviction dans cet objectif. Pourquoi nous déposséder de ces ambitions ? serions-nous incapables de préparer et établir les règles de représentativité ... faire l'inventaire des compétences indispensables pour la future assemblée intercommunale qui serait issue des urnes en 2020... est-il illégitime de vouloir mener à bien les projets et ambitions des équipes issues des élections de 2014... est-ce irréaliste ? Est-ce irraisonnable ? Ferions-nous peur avec notre conception de représentativité ?



C'est en ce sens que pour GRAZAC et mes collègues, j'ai demandé à la Sénatrice Mme LABORDE de poser la question de constitutionnalité de cette loi, du moins en ce qui concerne la mise en œuvre de son planning.

ET BONNES FETES DE FIN D'ANNEE...

Il aurait été inconvenant que je ne finisse ce « très... très long édito... » Sans vous inviter à participer aux manifestations de cette fin d'année ; « journée d'échange » du SMIVOM, repas des aînés, arbre de Noël pour les plus jeunes... et vous souhaiter de très bonnes et heureuses fêtes de fin d'année, en famille ou auprès de vos amis et proches.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL ...

Voici les dates des réunions du conseil municipal.

Nous vous rappelons que les procès verbaux dans leur intégralité sont affichés sur les panneaux prévus à cet effet, qu'ils sont disponibles pour lecture au secrétariat de la mairie, et sur notre site Internet

<http://www.grazac31.net>

REUNION DU 24 AVRIL 2015

Tarif location des Salles + Caution / Approbation modification du périmètre de compétence du SITPA / DICRIM / Questions Diverses : Fête de la Musique - Elections régionales - Petit Patrimoine – Stationnement

REUNION DU 29 MAI 2015

Ferme WB 25 CCAS / DICRIM / Sécurité – Achat en cours - Amende de police / SDEHG / Création poste Adjoint technique

REUNION DU 26 JUIN 2015

Convention d'instruction des actes d'urbanisme Pays du Sud Toulousain / Décision modificative – Remboursement une partie de l'emprunt Pool Routier / Prêt Cimetière / Prêt Réseau Pluvial / Demande proposition d'appellation de la nouvelle résidence Colomiers Habitat / Questions diverses : Compte rendu du rendez-vous avec Mme NOYES concernant le DICRIM - Achat Karcher – Compresseur – Souffleur pour les employés techniques - Eclairage public

REUNION DU 28 AOUT 2015

CCVA : convention d'utilisation des locaux et des équipements scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires / SDEHG : groupement d'achat d'électricité / Mutualisation de mise à disposition d'un broyeur de branches avec la CCVA / Extension du réseau d'éclairage public sur la place du Village et Mouscaillou / Question diverses : Appellation de la nouvelle résidence au lieu-dit Rouge

REUNION DU 23 SEPTEMBRE 2015

Plan Communal de Sauvegarde / Accessibilité / Travaux Pool / Projet éolien / Questions diverses : Convention entre l'association Bougez Bougez et la municipalité – Prêt de la salle polyvalente au Foyer d'Auterive – Journée d'échanges gratuit du Smivom le 28/11/2015



ATTENTION !
Dès les prochaines élections régionales qui se tiendront les 6 et 13 décembre 2015, le bureau de vote est transféré à l'école maternelle

MEMOIRE, HISTOIRE & SAVOIR ...

Notre village Grazac

Géographie :

Grazac, commune de 561 habitants selon le dernier recensement, fait partie de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège (CCVA) située à Auterive ; commune de l'aire urbaine de Toulouse, située dans le Lauragais, à 20 kms au sud-est de Muret et 5 kms d'Auterive.



Histoire :

Communauté en provenance d'une ville appelée Pagèse qui a donné son nom à une famille noble de la région en date du XIe siècle et à un quart de la communauté.

Le village de Grazac ne fut pas épargné par les désordres qui régnèrent par la suite ; il fut pillé et incendié en 1569 à l'occasion des guerres de religion, comme les villages alentours. A partir du Moyen Âge jusqu'à sa disparition en 1790, pendant la révolution française, Grazac faisait partie du diocèse de Rieux.

L'Eglise de Grazac était rattachée autrefois au chapitre cathédral de Saint Etienne de Toulouse. Elle est dédiée à Notre Dame, à Saint Sébastien et à Saint Fabien. En 1842, des travaux importants furent entrepris : le chevet fut reconstruit, les murs et le clocher surélevés, une nouvelle voute fut placée et le portail du mur du clocher fut ouvert. Elle a été rénovée fin 1988 / 1989 par le Conseil Municipal en place.

Le Château de Grazac situé à quelques centaines de mètres du centre du village fut donné en fief par Raymond VII le 15 mars 1236. En 1532, il appartenait aux Ysalguier, coseigneurs d'Auterive.

La Mairie abritait l'école jusqu'en 1974 avec le logement de l'instituteur. Elle a été rénovée en 1995. Actuellement, le village est doté d'une école maternelle, d'une salle polyvalente, ainsi que d'un bâtiment technique.

Le Glaoudis, la Metche, le Rieutarel et la Mouillonne sont les principaux cours d'eau qui traversent la commune de Grazac. Grazac est un village paisible situé sur la première terrasse Ouest de l'Ariège, qui fait partie des coteaux, à la limite du Terrefort et du Volvestre. Cette terrasse domine d'une quarantaine de mètres la plaine alluviale de l'Ariège qui mesure à ce niveau 4 kms de large. Il est tout proche de Caujac.

En 1912 à Grazac, il y avait : un café, un forgeron, un tabac ...

Grazac est dans une situation privilégiée, à la fois pas trop éloignée des lieux de travail mais toutefois dans un site où l'on ne doit pas subir les nuisances de la circulation routière, bien exposée et qui offre parfois un point de vue intéressant sur la vallée, les coteaux ou les Pyrénées.

La commune offre des paysages variés : une partie totalement plate qui appartient à la plaine alluviale de l'Ariège, des plateaux et des coteaux cultivés, ainsi qu'une bonne partie boisée.

Des randonnées pédestres, à VTT ou à cheval, sont possibles sur ces territoires attenants à ceux de Caujac, d'Esperce et de Mauressac ; il existe également à Grazac un club hippique nommé « Pagèse ».

MANIFESTATIONS ...

Ça c'est passé à Grazac !



Manifestations à venir

Que faire à Grazac en 2015 ?

GRAZAC
LOTO
de l'école maternelle

MARDI 1er DECEMBRE

à 21h00
(20h45 : partie enfants)

Nombreux lots !

Canards Gras
Corbeille de volailles, Carcasses de Canard
Jambon, Filets garnis...

Organisé par la coopérative scolaire
(Salle polyvalente de Grazac)

FEU DE LA ST JEAN

Cette année, l'association Grazac Loisirs remettait au goût du jour le Feu de la St Jean à Grazac. Grillades et animation Karaoké complétaient cette soirée. L'ensemble a été très apprécié par les participants. A l'année prochaine, nous le souhaitons !



FETE DE LA MUSIQUE

Cette année encore le temps était de la partie, ce qui a contribué à la réussite de notre fête de la musique. Cette fête était organisée conjointement avec l'association "A Voir et à Entendre", et la municipalité.

Le repas préparé par Nico notre restaurateur, a été très apprécié par la diversité des salades dont il a le secret. Les grillades ont été assurées par Christophe, Manu, Guillaume et Eric.



Scène libre aux Enfants du village

Les organisateurs ont ouvert la scène aux enfants du village, et vraiment cela a été une super idée, tant nous avons eu de participants, que nous ne pouvons les nommer tous. C'était vraiment une superbe soirée... Vivement l'année prochaine !

Loto de l'école maternelle	Mardi 1 décembre
Loto de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine et du Terroirs	Samedi 5 décembre
Le repas des aînés organisé par la municipalité	Samedi 19 décembre
Le Noël des enfants organisé par la municipalité	Dimanche 20 décembre
Le réveillon de la Saint-Sylvestre organisé par Grazac Loisirs	Jeuudi 31 décembre

Et bien sûr le loto tous les mardis soirs à partir de 21h à la Salle Polyvalente !

FETE ET RE-FETE DU VILLAGE

Les 3, 4 et 5 juillet, Les Amis du Comité des Fêtes nous ont proposé une bien belle fête du village avec jeux et manèges pour les enfants, animations, repas et soirée dansante. Le beau temps était de la partie et la population est venue en nombre participer à ces festivités.

Pour la re-fête des 5 et 6 septembre, une nouvelle association organisait une expo (voir ci-dessous) et Les Amis du Comité des Fêtes avaient prévu au programme le traditionnel cassoulet et bal musette.

SOIREE ANNEES 80

Grazac Loisirs et La Folle Folie organisaient le 25 juillet une soirée « Années 80 » animée par DJ Pascal. Repas et dance floor sur la place du village ont encore une fois animé le cœur de notre village.

1ERE EXPOSITION DE L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE ET DU TERROIR

Organisée pour la première fois une exposition de véhicules de la 2nd guerre mondiale et d'engins agricoles anciens avec un marché de producteurs locaux a eu lieu le samedi 5 septembre 2015 au cœur de notre village. Pour une première ébauche, cela a été un réel succès auprès du public qui a apprécié cette manifestation. Nous avons pu découvrir différents véhicules :

- des tracteurs des années 1950-1960, les légumes d'Elodie et de Virginie, l'huile de tournesol et de colza de Madame Fourcade ainsi que les canards et volailles de Mélissa que nous avons pu déguster lors du repas



- une Jeep Willys de 1942 (qui a escorté Monsieur Le Maire jusqu'au monument aux commémorations),.



Cette journée était un premier essai. Devant le succès rencontré, nous prévoyons pour l'année prochaine un week-end complet (samedi et dimanche) avec de nombreuses animations pour tous. Vivement l'année prochaine ! L'association remercie tous ceux qui l'ont soutenue pour cette première.

L'association organise un loto spécial « produits locaux » en accord avec les fêtes de fin d'année le samedi 5 décembre 2015 à 20h00. Elle vous y attend nombreux

VIDE-GRENIER

Comme prévu, Grazac Loisirs a fait son vide-grenier le 13 septembre malgré le peu de participants. Dommage !

FETE DE LA FIN DE L'ETE

Grazac Loisirs et La Folle Folie organisaient le 18 septembre la Fête de la fin de l'été. Une soirée animée par DJ Pascal avec Karaoké et Just Dance, un repas excellent et une population présente ont fait de ce moment une très agréable soirée.



RETRANSMISSION DE LA COUPE DU MONDE DE RUGBY

Le restaurant La Folle Folie a retransmis certains matchs dont France-Irlande sur grand écran. Les supporters étaient venus nombreux. L'ambiance était assurée.

SOIREE CABARET



La soirée cabaret du 3 octobre dernier à l'initiative de l'association "A Voir et à Entendre", a tenu toutes ses

promesses, belle salle, décorée dans l'esprit cabaret, ambiance joyeuse, surtout avec un final en French-Cancan donné par la compagnie "L'indépendance".



Le repas servi par NICO du restaurant La Folle Folie, a été très apprécié, merci aux bénévoles de l'association, notamment Julien et Damien pour leur service impeccable.

SOIREE SAINT VALENTIN A LA FOLLE FOLIE

Un grain de folie a touché Nico : pourquoi ne pas faire la Saint Valentin un 17 octobre ! Alors il l'a fait et sa clientèle a joué le jeu. Un repas succulent a été servi dans une ambiance musicale avec le duo les Nice Sisters. Encore une soirée réussie pour notre restaurant.



HALLOWEEN

Par cette belle journée de samedi, sorcières, fantômes et autres monstres ont envahi notre village. Maquillage, sculpture de citrouille et goûter les y attendaient... Grimés et le ventre bien rempli ils sont montés dans le char maléfique de la sorcière Babayaga et sont partis chercher dans le village les friandises bien méritées.



L'association Grazac Loisirs remercie vivement les très nombreux enfants et parents présents qui ont fait que cette journée soit une belle réussite.



Le soir La Folle Folie avait préparé un apéro dégustation de vin, un succulent repas gargantuesque et un dessert vraiment dans le thème ainsi qu'une animation musicale assurée par les Full Tax....Bref, ce fut une super journée d'Halloween !

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

En ce mercredi 11 Novembre, une nouvelle fois, les Grazacoises et Grazacois étaient au rendez vous pour célébrer la mémoire de nos anciens, morts pour la patrie. Après le dépôt de gerbe effectué par les enfants de notre village, et le discours officiel, un texte **La Guerre** lu par Killian et Célian.



TRAVAUX ...

LOGEMENTS SOCIAUX COLOMIERS HABITAT

Au cours de la dernière réunion avec Colomiers Habitat, a été annoncé le début des travaux de construction des logements sociaux à Rouge Souleilla de Loumaing pour le début de l'année 2016. Par ailleurs, tous les travaux de mise en place des réseaux pour le lotissement sont achevés.

RENFORCEMENT RESEAU D'EAU

En même temps que la mise en place du réseau d'eau pour les logements sociaux, a été fait le renforcement du réseau jusqu'au pied du lotissement du Château.

PETIT PATRIMOINE & FLEURISSEMENT DU VILLAGE ...

PETIT PATRIMOINE

L'été est synonyme de vacances, mais pas pour l'Equipe du Petit Patrimoine qui a continué ses activités.

Erwan et ses 3 drôles de dames étaient à la peinture des balustrades et supports de toiture à la salle des associations,



et pendant ce temps, les 2 Be Forts travaillaient à transformer l'ancien garage municipal en bibliothèque.



Pour autant ces travaux ne sont toujours pas terminés et l'Equipe du Petit Patrimoine continue ses 2 chantiers.

Les projets sont nombreux, alors si cela vous tente, venez rejoindre l'équipe.

ATELIER FLEURISSEMENT

Notre atelier a repris ses petites activités automnales tous les lundis matin dès 9h avec Liliane, Danielle, Clara et les autres. Nous poursuivons : la préparation de la terre avant l'hiver, la récolte d'engrais de cheval, la récolte des dons de graines et de boutures, la prospection d'arbustes, le fleurissement des jardinières.

Nous envisageons d'entretenir les plantations déjà effectuées et de pérenniser l'embellissement à l'entrée et au cœur de notre village.

Les nouveautés pour 2016 sont : un projet de fleurissement à l'école maternelle en accord avec les instances éducatives en liaison avec leur projet citoyen, la plantation d'arbres sur le terrain de loisirs, la participation cette année encore de la Commune au Concours des Villages Fleuris 2016 avec la collaboration des particuliers à ce concours.



Voici les résultats du concours 2015 pour les particuliers, récompensés et honorés par le Conseil Départemental :

REÇU LE
19 NOV. 2015
Mairie de GRAZAC

Toulouse le, 9 novembre 2015

MAIRIE DE GRAZAC
Monsieur Michel ZDAN
PLACE DU VILLAGE
31190 GRAZAC

Service Loisirs Accueil

Dossier suivi par :
Muriel MARTY/Carine SAHJQUE
Tel : 05 61 99 41 27/05 61 99 41 24
Fax : 05 61 99 44 07
Réf. à rappeler :
MMCS/EC/GVV/2015

Monsieur Le Maire,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous, les particuliers primés du Concours des Villes et Villages Fleuris de la Haute-Garonne 2015 résidant sur votre commune.

Il s'agit de :

- 1 Monsieur Gilbert CAMPOURCY
- 2 Madame Danielle CREMAZY
- 3 Madame Nadine LACANAËL

Dans la mesure où les noms seraient mal orthographiés, je vous serais obligé de bien vouloir en informer mes services avant le 25 novembre 2015.

J'ai le plaisir de vous informer que la cérémonie de remise des prix aura lieu le mardi 15 décembre 2015 à 14h30, une invitation vous sera envoyée par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Je vous remercie pour votre collaboration et vous prie de croire, Monsieur Le Maire à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Cordialement,

Audie Cujives
Didier CUJIVES
Président du Comité Départemental du
Tourisme

FELICITATIONS !!!! à Monsieur et Madame CAMPOURCY et Mesdames CREMAZY Danielle et LACANAL Nadine
Et n'oubliez pas : Contre la morosité, fleurissez !



Toutes nos félicitations pour la naissance de :



..., née le 16/06/2015

..., né le 23/06/2015

..., née le 28/07/2015

..., née le 27/08/2015

Killian, né le 10/10/2015

Luis, né le 16/11/2015

INFOS ADMINISTRATIVES ...

Etat Civil

Félicitations aux heureux mariés

Christelle CANDELORO
& Jérémy PARTINICO,
Le 19/09/2015



Ils nous ont quittés ...



Jean-Claude GREGORIS, le 30/10/2015

Baptêmes Civils



Maé, le 20/06/2015

Gaspard, le 02/08/2015

Maxime, le 01/08/2015

Rose, le 19/09/2015



ATTENTION !

Dès les prochaines élections régionales qui se tiendront les 6 et 13 décembre 2015, le bureau de vote est transféré à l'école maternelle



INFOS DIVERSES ET PRATIQUES ...

AUTORISATION D'URBANISME

Pour tout renseignement relatif à une autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager, etc), à compter du 15/10/2015, le service

Application du Droit des Sols (ADS) du PETR du Pays Sud Toulousain tiendra une permanence **tous les jeudis de 14h à 17h** (16h30 étant l'heure de prise en charge du dernier rendez-vous) dans les locaux de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège à Auterive. Pour vous inscrire, **contacter le secrétariat de votre commune ou contacter directement le service ADS au 05 61 97 30 34, avant le mercredi midi** précédent la permanence.

PERMANENCE DE MARYSE VEZAT-BARONIA ET DE SEBASTIEN VINCINI



Auterive : dernier vendredi du mois, de 9 h à 11 h, à la CCVA.

Cintegabelle : 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois, de 9h à 12 h, à la Mairie de Cintegabelle.

Pour prendre rendez-vous avec vos conseillers départementaux : 05 34 33 32 80

Rappels

POUR VOUS INFORMER :

Tout citoyen de Grazac trouvera la vie de sa commune au travers des délibérations et arrêtés pris par le Conseil Municipal, obligatoirement portés à sa connaissance par :

- ✚ affichage en lieu et place prévu à cet effet (sous le préau de la Mairie)
- ✚ archivage dans les cahiers et journaux de délibérations obligatoires consultables en Mairie
- ✚ notre site Internet <http://www.grazac31.net>

LE PARCOURS DE CITOYENNETE

Mis en place par la Loi du 28 octobre 1997, il s'adresse à tous les jeunes (garçons et filles) et est composé de 3 étapes obligatoires : l'enseignement de défense, le recensement, la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

✚ L'enseignement de défense : prévu par la loi dans les programmes scolaires des classes de 3^{ème} et de 1^{ère} et complété dans les cours d'éducation civique, juridique et sociale des classes de 1^{ère} et de terminale.

✚ Le recensement : obligatoire dès le seizième anniversaire, pour tous les jeunes gens (filles et garçons). Cette démarche est à accomplir à la mairie qui remet une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver

✚ La JAPD : une journée de contact direct avec la communauté militaire, de découverte de multiples métiers et spécialités, civils et militaires offert aux jeunes. Un certificat de participation est remis et doit être conservé.

Ce certificat et l'attestation de recensement sont requis pour l'inscription aux examens et concours soumis aux contrôles de l'autorité publique.

INSCRIPTION LISTES ELECTORALES :

Toute personne domiciliée et désirant voter sur la commune, doit s'inscrire en mairie, avant le 31 décembre de l'année en cours.

NOUVEAUX HABITANTS :

Lorsque vous vous installez à Grazac, pensez à faire le changement d'adresse de votre carte grise et de votre carte d'identité En vous rendant à la mairie, vous trouverez tous les renseignements concernant ces formalités.

VALIDITE DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE

La validité des CNI passe de 10 à 15 ans pour :

- ✚ Les cartes d'identité délivrées depuis le 1^{er} janvier 2014
- ✚ Les cartes valides au 1^{er} janvier 2014

Par contre, les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans) lors de la délivrance de la carte.

Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur www.diplomatie.gouv.fr pour plus d'informations.

LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES

La lutte contre les cambriolages, contre les vols par ruse, encore trop nombreux dans le département, est une priorité.

Face à cet enjeu majeur, il est important de rappeler que nous sommes tous acteurs de notre propre sécurité.

Ci-dessous, information de l'Etat.

Protégez votre domicile :

- ✚ Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable.
- ✚ Soyez attentifs à vos clés.
- ✚ Soyez vigilants sur les accès à votre domicile.
- ✚ Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité.
- ✚ Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.

Vous êtes un professionnel (commerçant, chef d'entreprise...), vous pouvez contacter votre référent sûreté pour réaliser une consultation de sûreté de vos locaux (renseignez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie).

En cas d'absence :

- ✚ – Ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absences.
- ✚ – Donnez l'impression que votre domicile est habité.
- ✚ – Faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique.
- ✚ – Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie dans le cadre de l'opération « Tranquillité vacances ». Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.
- ✚ – Signalez au commissariat ou à la brigade tout fait suspect.

Si vous êtes victime d'un cambriolage :

- ✚ – Si vous êtes présent pendant le cambriolage, ne prenez pas de risque.
- ✚ – Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie.



✚ – Protégez les traces et les indices afin de préserver les pistes d'enquêtes.

✚ – Déposez plainte (munissez-vous d'une carte d'identité). Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne :

www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

✚ – Faites opposition auprès de votre banque, déclarez le vol à votre assureur.

Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez-leur conseil, signalez tout fait suspect.

Pour en savoir plus, www.interieur.gouv.fr

DISTRIBUTION DU COURRIER

Afin de faciliter la distribution du courrier et notamment pendant ces périodes de vacances durant lesquelles le personnel de La Poste est saisonnier, nous vous invitons à mettre vos noms et numéros sur vos boîtes aux lettres. Merci pour eux.

VIGILANCE AUX FRAUDES

Suite à la recrudescence des appels frauduleux des sociétés se faisant passer pour des organismes reconnus (EDF, France Telecom, ...), nous vous rappelons qu'il ne faut surtout pas divulguer vos coordonnées bancaires et vos mails.

Ordures ménagères

TRIER SES DECHETS

Pour ceux qui ne l'auraient pas eu dans leur boîte aux lettres quelques magnets d'aide au tri des déchets sont disponibles en mairie. Merci d'avance pour le tri de vos déchets.



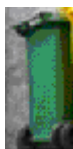
RAMASSAGE DES CONTAINERS :



Lieux de ramassage de vos containers **vert** et **jaune** :

Route d'Esperce : le lundi matin

Le reste de la commune : le mercredi matin



Un 2ème ramassage est effectué sur les points de regroupement, uniquement pour les containers **verts**, le vendredi matin.

N'OUBLIEZ PAS DE SORTIR VOS CONTAINERS LA VEILLE DU JOUR DE RAMASSAGE.

RAMASSAGE DES MONSTRES (GROS ENCOMBRANTS)

Pour les monstres (déchets volumineux ne pouvant être collectés par les camions benne), pensez à vous inscrire à la mairie qui transmettra au SMIVOM. Ce dernier informera personnellement du jour de son passage les habitants concernés. Les monstres ne doivent pas être déposés aux emplacements des containers, mais conservés à domicile jusqu'au jour de ramassage.

DECHETTERIE

Horaires d'ouverture de la déchetterie d'Auterive :

Du lundi au samedi, de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45.
Téléphone : 05 61 50 07 13

POUBELLE A DEJECTIONS CANINES

Depuis quelques mois sont installées sur l'aire de loisirs et sur la place du village, 2 poubelles à déjections canines avec distributeurs de sacs plastiques. Nous remercions les propriétaires de chiens de ramasser les déjections de leur animal pour le confort des utilisateurs de ces espaces publics.

CONTACTS UTILES ...

ASSISTANTES MATERNELLES DE GRAZAC

Mme Sylvie LCAZE, Mme Ginette PUJOL, Mme Solange VERTUT. Mme Amandine ROBECQUE, Mme Angélique STRAUS. Pour obtenir leur coordonnées, merci de prendre contact avec La Mairie.

MAIRIE :

Place du Village, 31190 Grazac.

Tél. : 05 61 08 42 39 – Fax : 05 61 08 23 22. www.grazac31.net

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h à 12h et le samedi de 10h à 12h30

SIC :

Ecole primaire, route de Cintegabelle, 31190 Caujac

Tél. : 05 61 08 33 04. Mail : syndicatalacarte@orange.fr

Horaires d'ouverture : mardi et jeudi de : 9h à 12h et 14 h à 17h.

SIASC :

Tél. : 05 61 08 85 69.

Horaires : lundi au vendredi de : 9h à 12h et de 14h à 17h.

Fermé au public mardi après-midi et jeudi toute la journée.

SIVU LEZE ARIEGE :

Permanences :

✚ Auterive, le jeudi de 14h à 16h,
Maison de l'Habitat 14 rue Camille Pelletan.
Tél : 05 61 50 05 93

✚ Cintegabelle, 2ème jeudi du mois de 10h à 12h à la Mairie,
Tél : 05 61 08 90 97

✚ Venerque, 1^{er} jeudi du mois de 10h à 12h à la Mairie
Tél : 05 62 11 59 59

SITPA

Contacts :

✚ Mairie de Grazac : 05 61 08 42 39

Accueil SITPA : gare routière, 68-70 bd Pierre Sénard, 31000 Toulouse, 05 34 25 56 70

NUMEROS D'URGENCE :

Pompiers : 18

Samu : 15

Gendarmerie : 17

N° général depuis un portable : 112

Service des Eaux : 05 61 81 30 76

EDF Dépannage : 09 72 67 50 31

Centre antipoison : 05 61 77 74 47

Allo docteur : 3966



Naturopathie Iridologie & Réflexologie Fabienne Macia

Retrouvez votre équilibre santé par :

- la nutrition
- les plantes
- Réflexologie plantaire

Praticien Diplômé Hervé-France

06 86 13 24 13 sur RDV
30 rt d'esperce 31190 Grazac
nature.reflexo@vahoo.fr



Fabienne Coiffure

À DOMICILE

Coupe au ciseaux électronique
Produits Naturels

Tél : 05 61 08 08 90



isa hair nails
onglerie à domicile

je me déplace dans un rayon de
15km autour de Grazac

07.82.60.73.16
isahairnails31@gmail.com

tarifs mains
capsules+gel 35 euros
verniss semi-permanent 20 euros

Préstations Coiffures

FEMMES	cheveux court	cheveux long
shamp+brushing	10 euros	15 euros
shamp+coupe+brushing	20 euros	25 euros
shamp+coupe+coiffage	15 euros	22 euros
shamp+couleur+brushing	37 euros	42 euros
shamp+coupe+couleur +brushing	42 euros	50 euros
shamp+coupe+couleur +coiffage	37 euros	42 euros
shamp+permanente +coupe+coiffage	47 euros	55 euros
shamp+mèches+brushing	45 euros	55 euros
shamp+mèches+coupe +brushing	52 euros	62 euros
lissage brésilien a la kératine	150 euros	180 euros
ENFANT - 10 ans		
shamp+ coupe tondeuse + coiffage	10 euros	
shamp+coupe ciseaux +coiffage	12 euros	
HOMMES		
shamp+coupe tondeuse +coiffage	11 euros	
shamp+coupe ciseaux +coiffage	15 euros	



FOIE GRAS

PANIER
GOURMANDS

CHAPON

QUINE « ENFANTS »

TOMBOLA...

Joyeuses Fêtes !

LOTO DE NOEL A GRAZAC
SAMEDI 5 DÉCEMBRE 2015

20h00

Loto spécial « producteurs locaux et Noël »

L'Association de Sauvegarde du Patrimoine et du Terroir organise un loto composé principalement de produits locaux à l'occasion des fêtes de fin d'année.



Association des Cuvés Locaux
De la production à la transformation...
Confiance, goût, respect... Produits, sites naturels

LELOT
5 Place St. Jean - 31190 Grazac
Tél. 06 82 27 09 56
www.associationdescuves.com



Elo' Bio

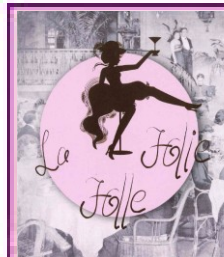


Le carton : 2€50

Les 6 cartons : 13€00

Le ticket de tombola : 1€50

06.27.25.37.70



06 16 52 25 31
05 61 50 53 87

Restaurant

Formule midi à 13.50 €

entrée, plat, dessert & 1/4 de vin

Le soir: service à la carte

Tratteur pour vos soirées, buffets, mariages,
fêtes ...

A emporter: poulets rôtis et
pomme de terre sur commande
le vendredi soir et le dimanche midi





ATTENTION !
Dès les prochaines élections
régionales qui se tiendront
les 6 et 13 décembre 2015,
le bureau de vote est
transféré à l'école
maternelle

*Monsieur Le Maire
et le Conseil Municipal
vous souhaitent
d'excellentes fêtes de fin d'année
et vous présentent leurs
meilleurs vœux pour 2016*